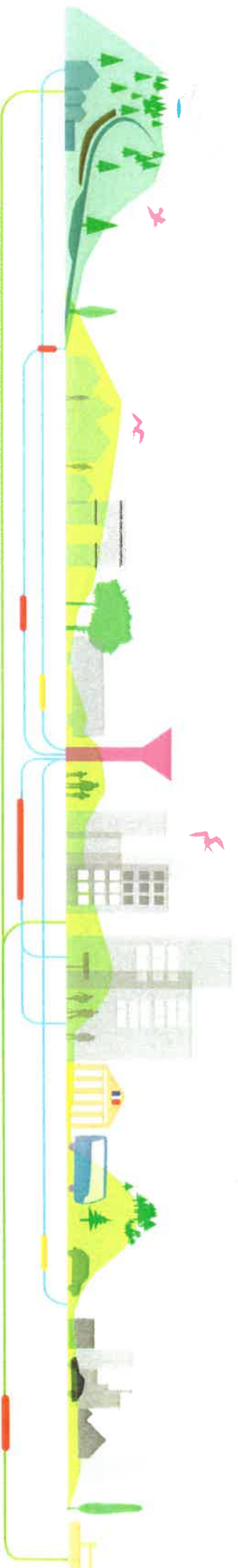


Stratégie départementale de sécurisation de la production et de la distribution d'eau potable Département de l'Aisne

Réunion de comité de suivi – 11 juillet 2025

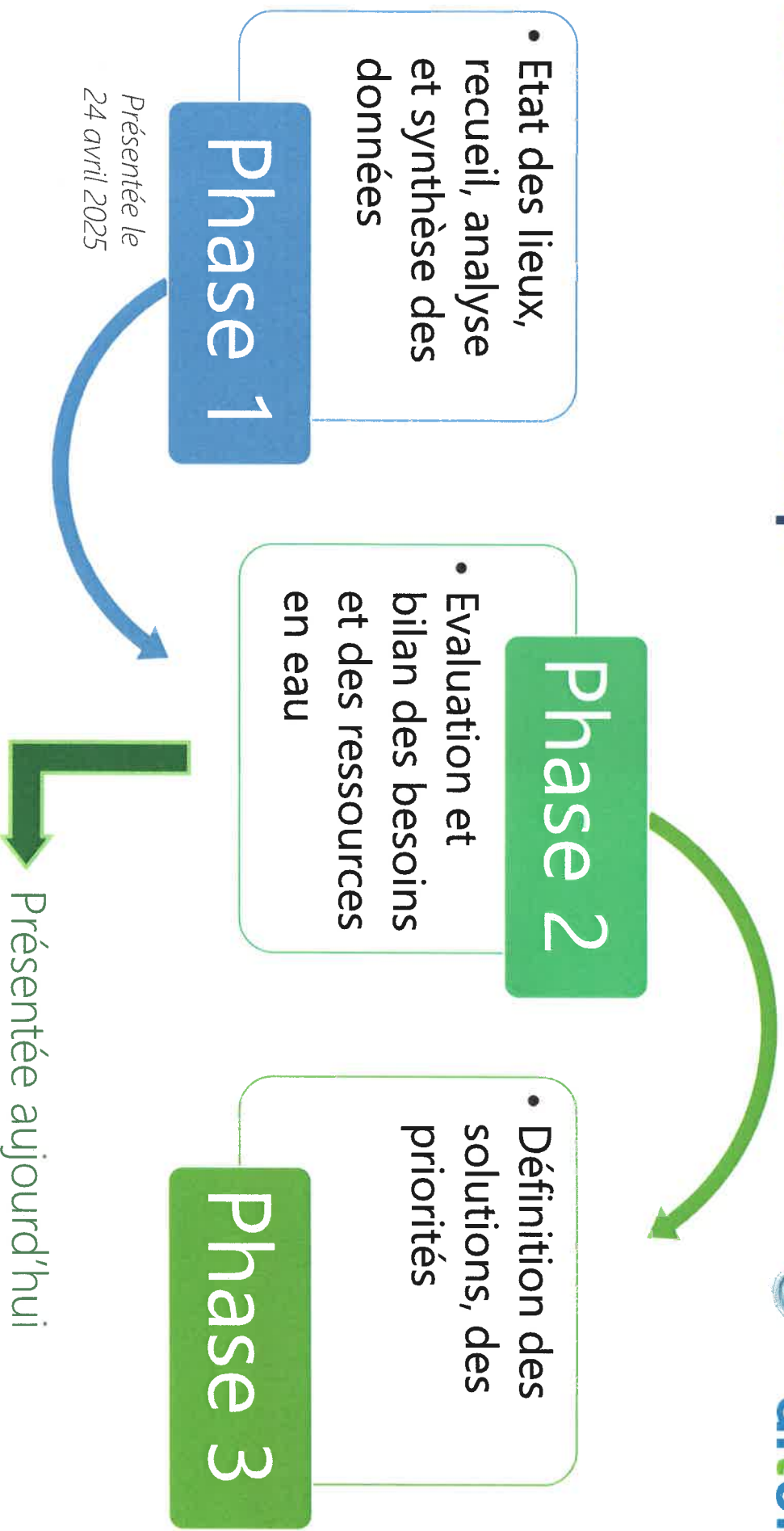


Rappels méthode et phasage

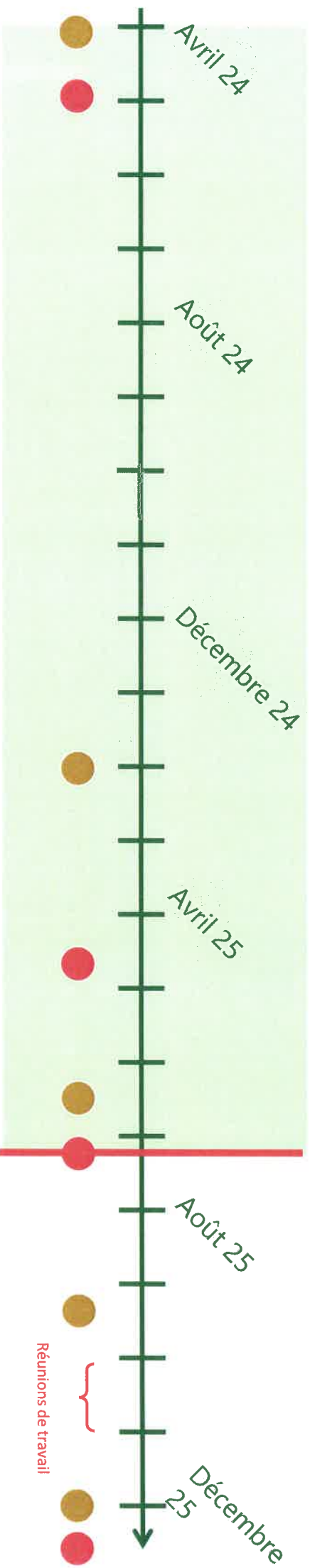


Avoir une **maîtrise complète**
de la gestion de l'eau potable
sur le long terme à l'échelle
des structures futures et du
département de l'Aisne

Une étude en 3 temps



Les étapes de l'étude



PHASE 1 : Etat des lieux, recueil, analyse et synthèse des données

10 mois

PHASE 2 :
Evaluation et bilan des besoins et des ressources

4 mois

PHASE 3 : Définition des solutions, des priorités

6 mois

● Comité de suivi
● COTECH

Phase 2 :

- Evaluation des besoins en eau sur une base de 19 secteurs d'études
- Evaluation des capacités de production pour l'eau potable sur une base de 19 secteurs d'études
- Bilan besoins/ressources actuels et futurs sur une base de 19 secteurs d'études

Horizon 2050

Travail réalisé à
l'échelle de la
PRPDE

Rendu à l'échelle
de l'EPCI

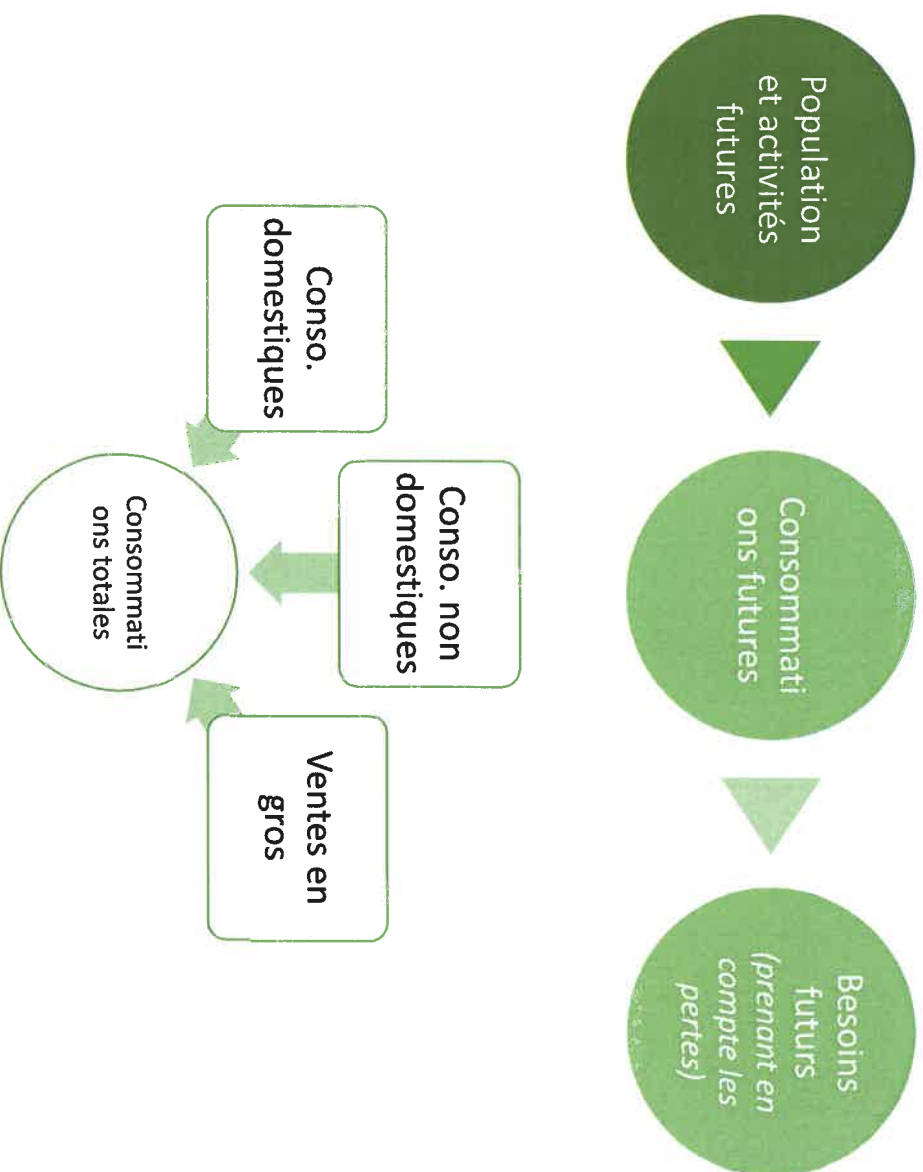


altereo

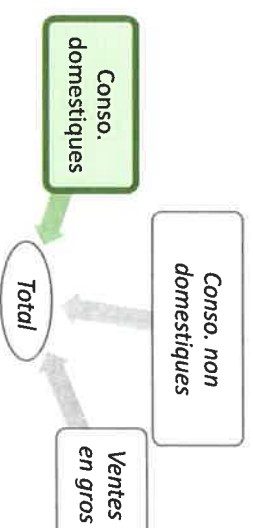
| Evaluation des besoins en eau

Méthodologie

- Définition des besoins futurs :
- 3 types de consommations :



Méthodologie



- Estimation des consommations domestiques à l'horizon 2050 :
- 9 hypothèses :

Evolution passée

Projections INSEE x3

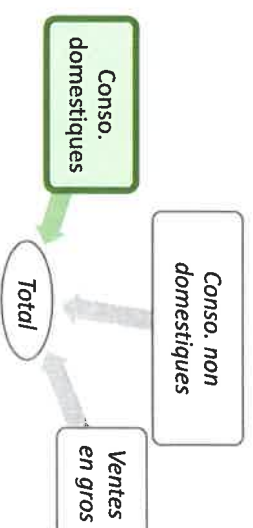
- *Scénario bas*
- *Scénario central*
- *Scénario haut*

Projets d'urbanisme

Monte-Carlo x4

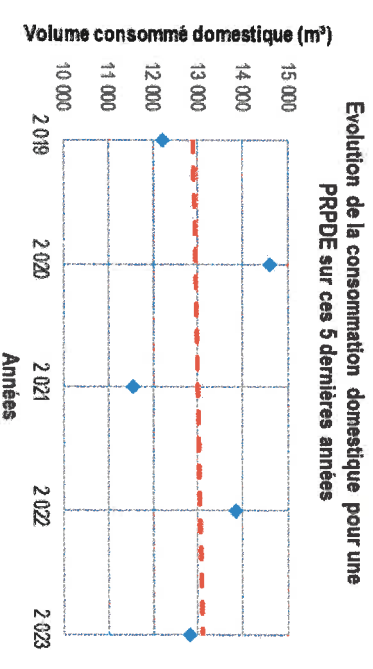
- *Exponentielle*
- *Minimum*
- *Médiane*
- *Maximum*

Méthodologie



• Estimation des consommations domestiques à l'horizon 2050 :

- Evolution passée :
- Etude des consommations sur les 5 dernières années puis projection linéaire

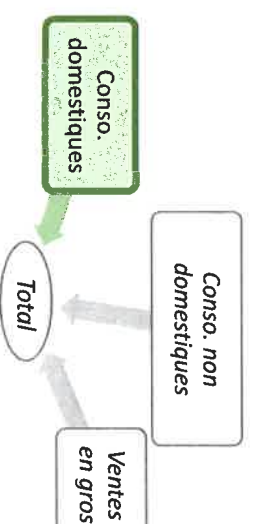


- Projections INSEE :

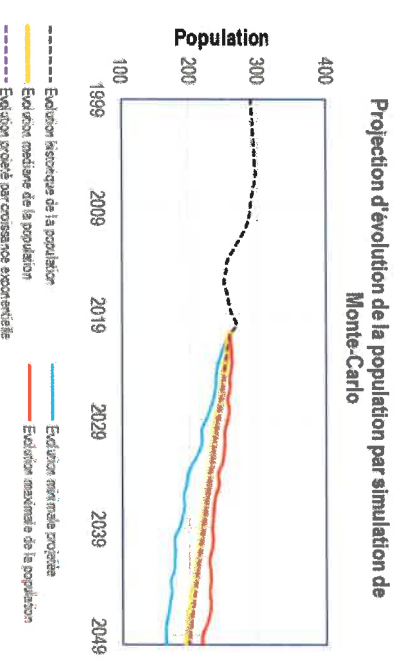
- Hypothèses réalisées par l'INSEE : projection de la population à l'horizon 2050 pour le département de l'Aisne

SCENARIO BAS (INSEE - Bas)		SCENARIO CENTRAL (INSEE - Central)		SCENARIO HAUT (INSEE - Haut)	
PERIODE	EVOLUTION	PERIODE	EVOLUTION	PERIODE	EVOLUTION
2020-2030	0,02%	2020-2030	0,19%	2020-2030	0,39%
2030-2040	-0,05%	2030-2040	0,15%	2030-2040	0,40%
2040-2050	-0,19%	2040-2050	0,07%	2040-2050	0,30%

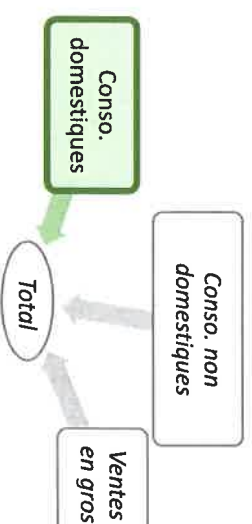
Méthodologie



- Estimation des consommations domestiques à l'horizon 2050 :
- Projets d'urbanisme :
 - Etude des projets d'urbanisme de chaque PRPDE qui nécessiteraient une importante augmentation de la consommation en eau
 - Etude des PLUi / SCOT
- Méthode de Monte Carlo :
 - Méthode utilisée dans le domaine du financier et adaptée par Altereo à l'évolution de la population
 - Etude de l'évolution de la population en intégrant des phénomènes d'incertitude

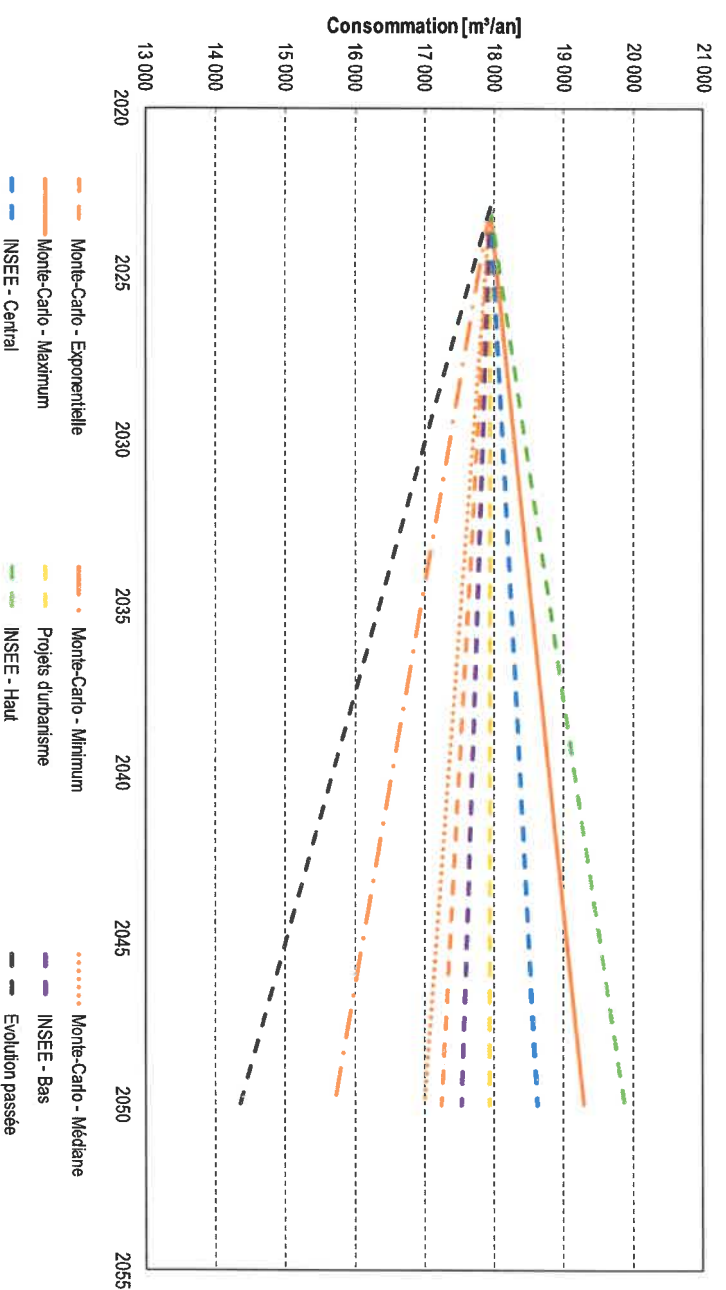


Méthodologie

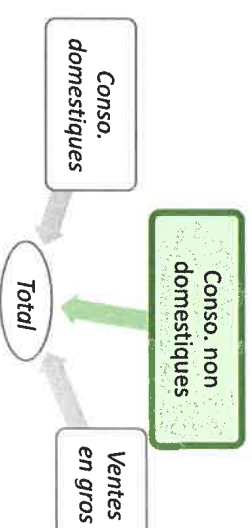


- Estimation des consommations domestiques à l'horizon 2050 :

Estimation de la consommation domestique future annuelle sur une PRPDE de l'Aisne



Méthodologie



- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :
- 1^{ère} étape : estimation des consommations non domestiques en 2023

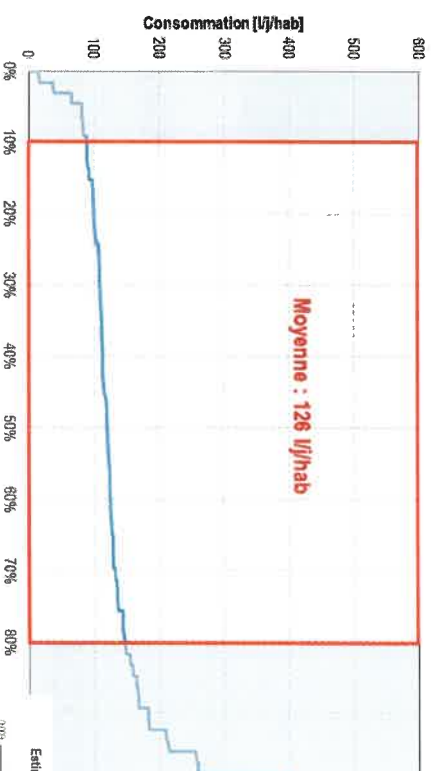
53% des PRPDE possédait la distinction
consommation domestique / consommation non domestique

Estimation de la consommation domestique moyenne
par habitant

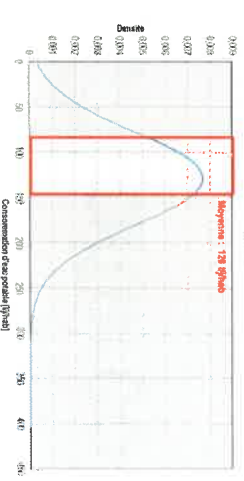
Application aux 47% des PRPDE restantes

**Consommation non domestique =
consommation totale – consommation
domestique théorique (126 l/j/hab x nombre
d'habitant)**

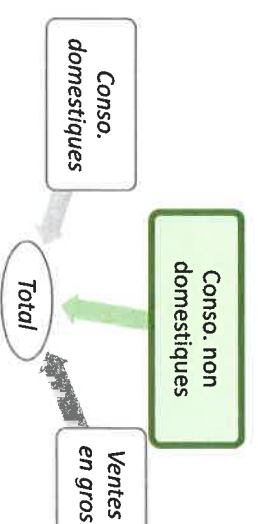
Estimation de la consommation domestique moyenne par jour par
habitant



Estimation de la consommation domestique moyenne par jour et par
habitant



Méthodologie



- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :
 - 2^{ème} étape : définition de 8 hypothèses

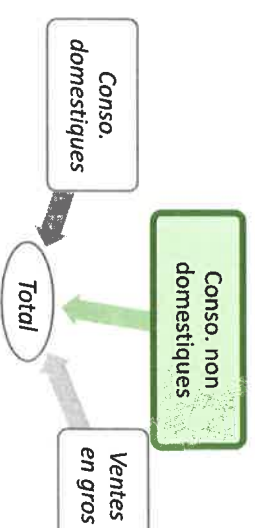
Stabilisation

Sobriété hydrique

Projections issues de l'étude « La demande en eau –
Prospective territorialisée à l'horizon 2050 » x6

- *Projection « jaune » - Tendanciel*
- *Projection « jaune » - Politiques publiques*
- *Projection « jaune » - Rupture*
- *Projection « violet » - Tendanciel*
- *Projection « violet » - Politiques publiques*
- *Projection « violet » - Rupture*

Méthodologie

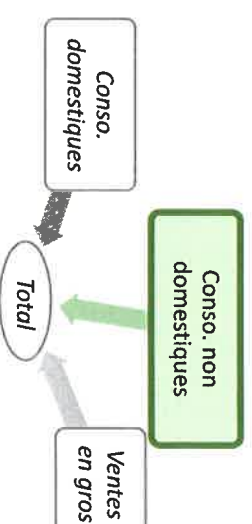


- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :
- Stabilisation :
- Consommations non domestiques 2050 $\approx$ consommations non domestiques 2023
- Sobriété hydrique :
 - « Plan Eau » du 30 mars 2023 → gestion résiliente et concertée de l'eau.
 - Il est composé de 53 mesures concrètes qui sont organisées autour de 3 principaux enjeux :
 - La sobriété des usages : compter la ressource, planifier son usage, l'économiser ;
 - L'optimisation de la disponibilité : réduire les pertes, valoriser les eaux non conventionnelles, améliorer le stockage ;
 - La préservation de la qualité : prévenir les pollutions diffuses, préserver et restaurer le grand cycle de l'eau.
- Hypothèse retenue : réduction de 10% de l'eau prélevée d'ici 2030 → réduction de 10% conservée à l'horizon 2050

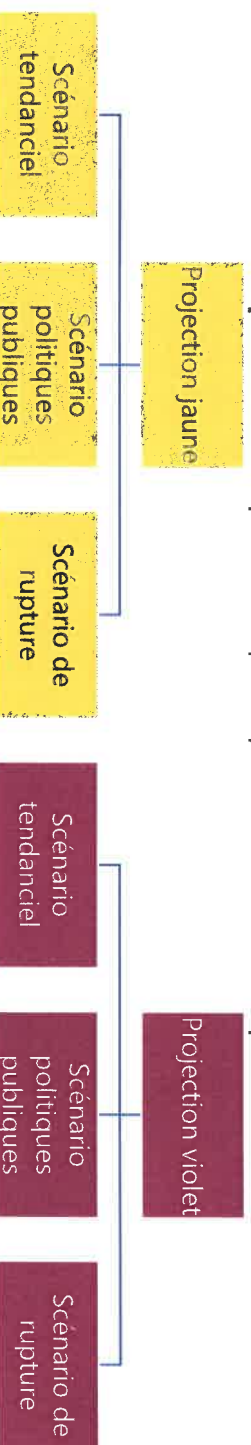
Rappel - Objectifs des Agences de l'eau :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie :
 - Industries : -4% de prélèvements d'ici 2030
 - Usages domestiques : -14% d'ici 2030
 - Agriculture : stabilisation des prélèvements d'ici 2030
- Agence de l'Eau Artois-Picardie :
 - -10% d'ici 2030 quelque soit le type d'usage

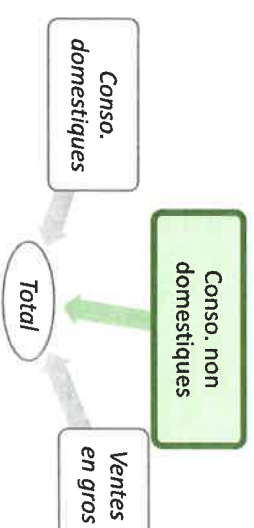
Méthodologie



- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :
 - Projections issues de l'étude « La demande en eau – Prospective territorialisée à l'horizon 2050 » par France Stratégie
 - Le rapport étudie 5 catégories de consommation d'eau : agriculture (élevage, culture), énergie, industrie et tertiaire, résidentiel et canaux
 - 2 projections sont élaborées :
 - Projection « **jaune** » : caractérisée par des changements futurs relativement peu marqués
 - Projection « **violet** » : cas le plus défavorable (printemps-été sec, caractérisé par un fort réchauffement futur)
 - 3 scénarios sont élaborés :
 - Scénario "**tendanciel**" : prolongation des tendances actuelles
 - Scénario "**politiques publiques**" : mise en œuvre effective des politiques publiques récemment annoncées visant à une gestion plus durable de l'eau
 - Scénario "**de rupture**" : adoption de pratiques radicalement plus sobres en matière de consommation d'eau



Méthodologie



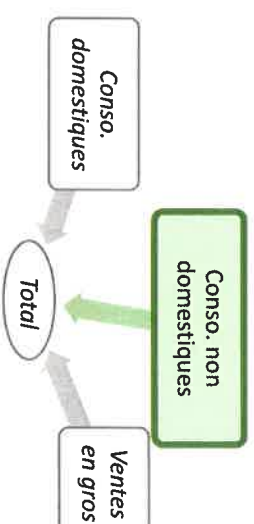
- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :
- Projections issues de l'étude « La demande en eau – Prospective territorialisée à l'horizon 2050 » par France Stratégie



Cartographie : IGN 2024

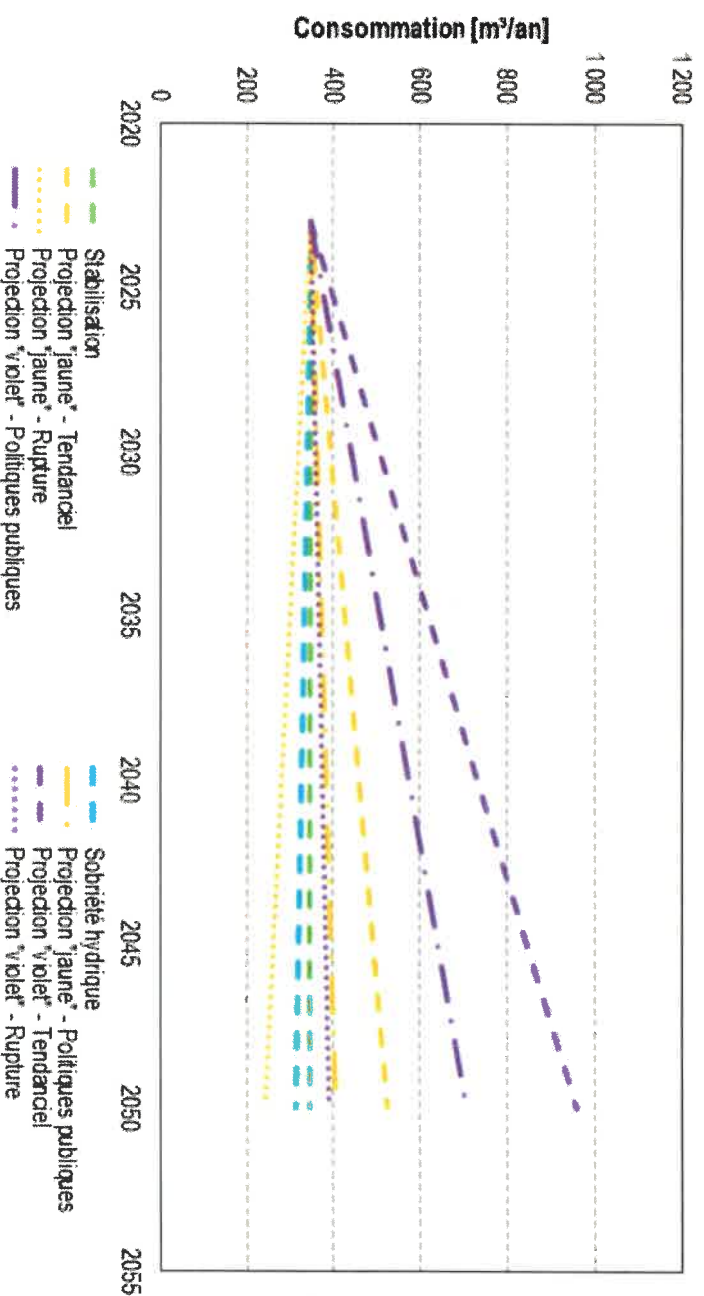
Evolution 2050 – projection « jaune »			Evolution 2050 – projection « violet »		
Tendanciel	Politiques publiques	Rupture	Tendanciel	Politiques publiques	Rupture
+51%	+17%	-30%	+176%	+103%	+13%

Méthodologie



- Estimation des consommations non domestiques à l'horizon 2050 :

Estimation de la consommation non-domestique future annuelle sur une PRPDE de l'Aisne

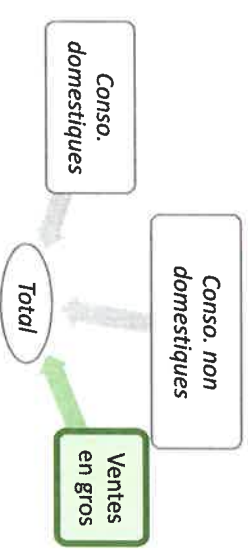
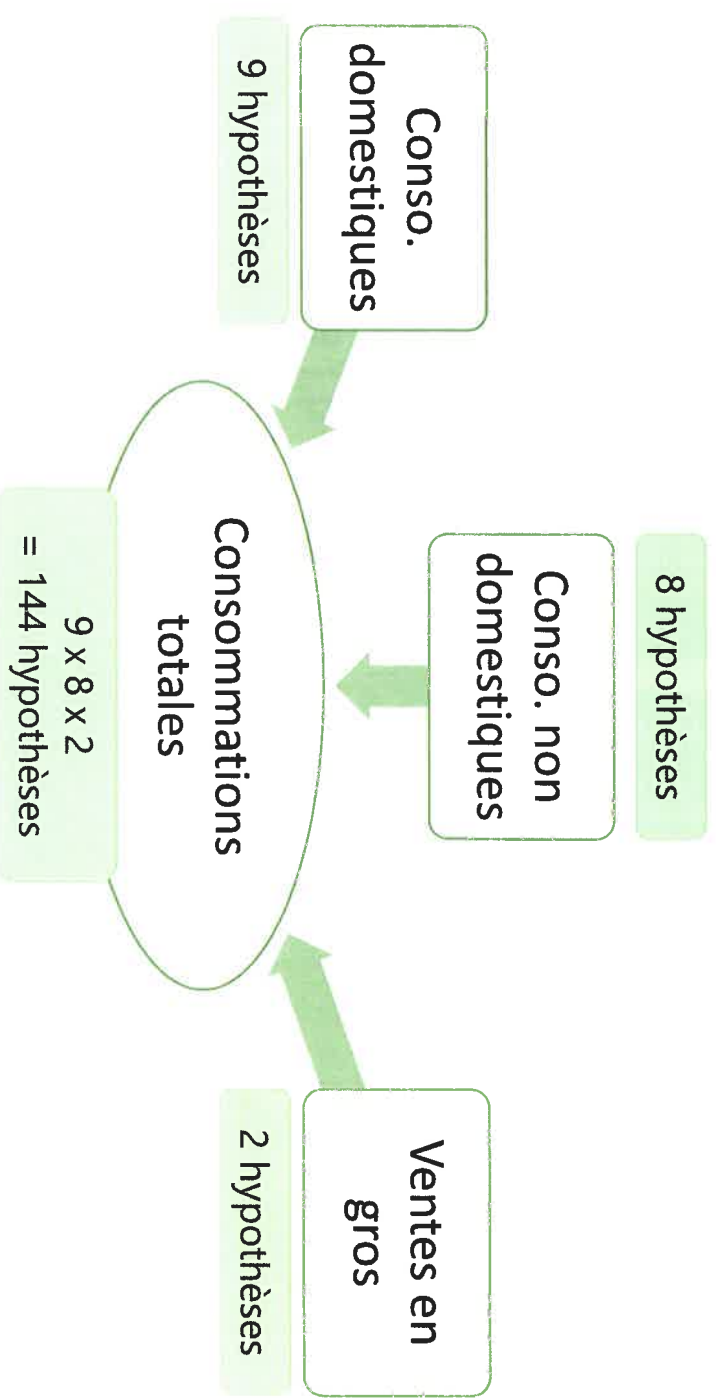


Méthodologie

- Estimation des ventes en gros à l'horizon 2050 :
 - 2 hypothèses :

- Evolution passée
- Stabilisation

• Synthèse :



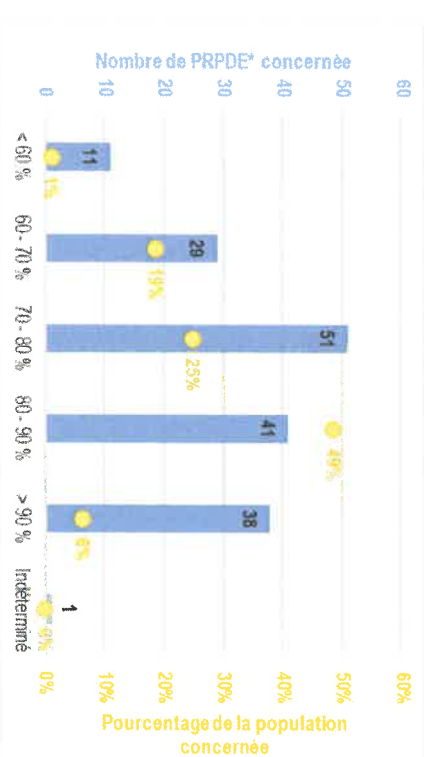
Méthodologie

- Estimation des besoins futurs à l'horizon 2050 :
 - Prise en compte des pertes d'eau sur le réseau
 - 3 hypothèses de rendement sont réalisées :
- Hypothèses selon le rendement actuel des PRPDE : 5 tranches définies

Scénario « haut » :
objectifs
environnementaux →
optimisation maximale

Scénario « moyen » :
objectifs réglementaires
→ amélioration
progressive

Scénario « bas » : critique
→ dégradation du réseau



Méthodologie

- Estimation des besoins futurs à l'horizon 2050 :
 - Scénario « haut » : optimisation maximale
 - Investissements réalisés afin de renouveler les réseaux fuyards et mettre en place des loggers afin de détecter les fuites en temps réel
 - Scénario « moyen » : amélioration progressive
 - Objectifs réglementaires
 - Scénario « bas » : dégradation du réseau
 - Sous-investissement chronique dans la maintenance des réseaux, ruptures de canalisations dues au vieillissement du réseau

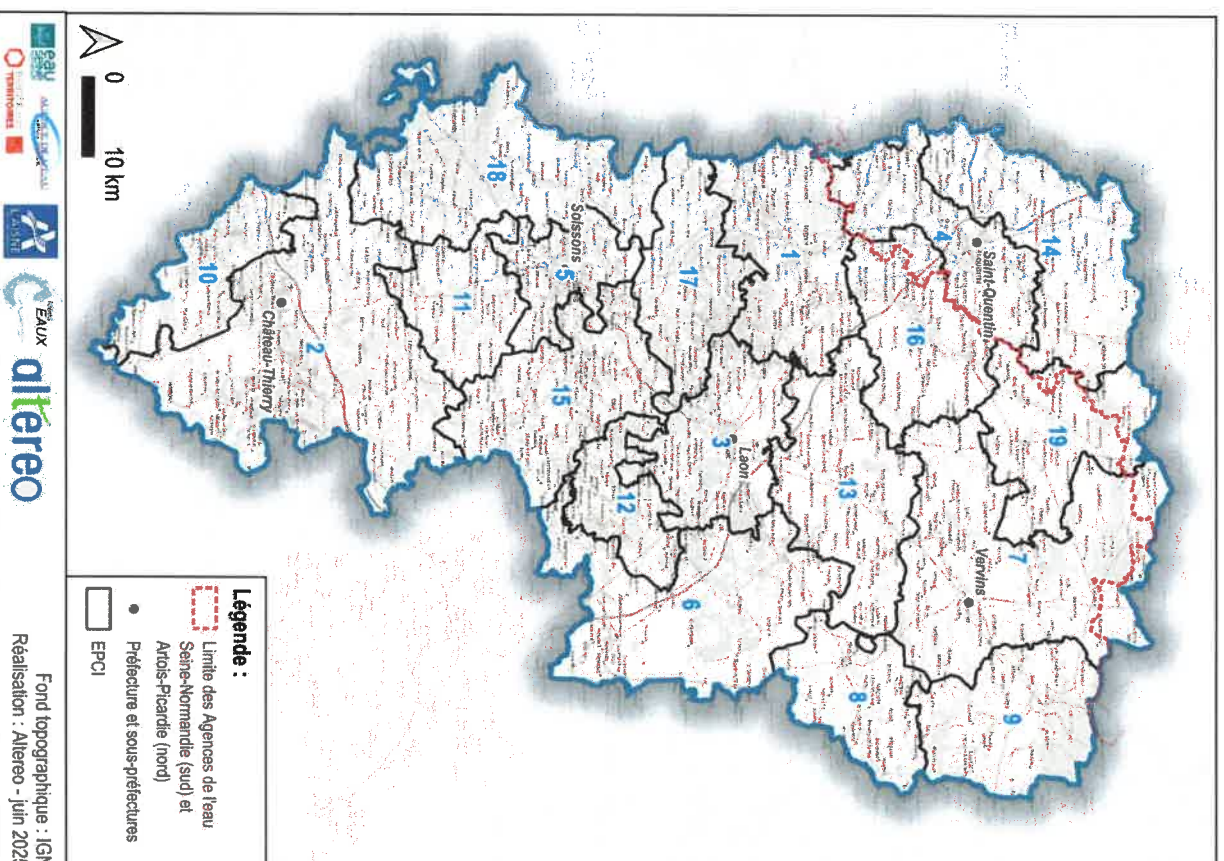
Tranche de rendement actuel	Scénario « haut » : environnemental	Scénario « moyen » : réglementaire	Scénario « bas » : critique
< 60%	75%	70%	50%
60-70%	80%	70%	60%
70-80%	85%	80%	65%
80-90%	90%	85%	75%
> 90%	95%	90%	85%

144 hypothèses
X 3 scénarios
= 432 scénarii

- Rappels des rendements demandés par les Agences de l'eau :**
- Agence de l'eau Seine-Normandie :
 - Minimum 80% pour les réseaux de type urbain,
 - 75% pour les intermédiaires et 70% pour les ruraux.
 - Agence de l'eau Artois-Picardie :
 - Supérieur ou égal à 65% + 1/5(ILC)

Résultats

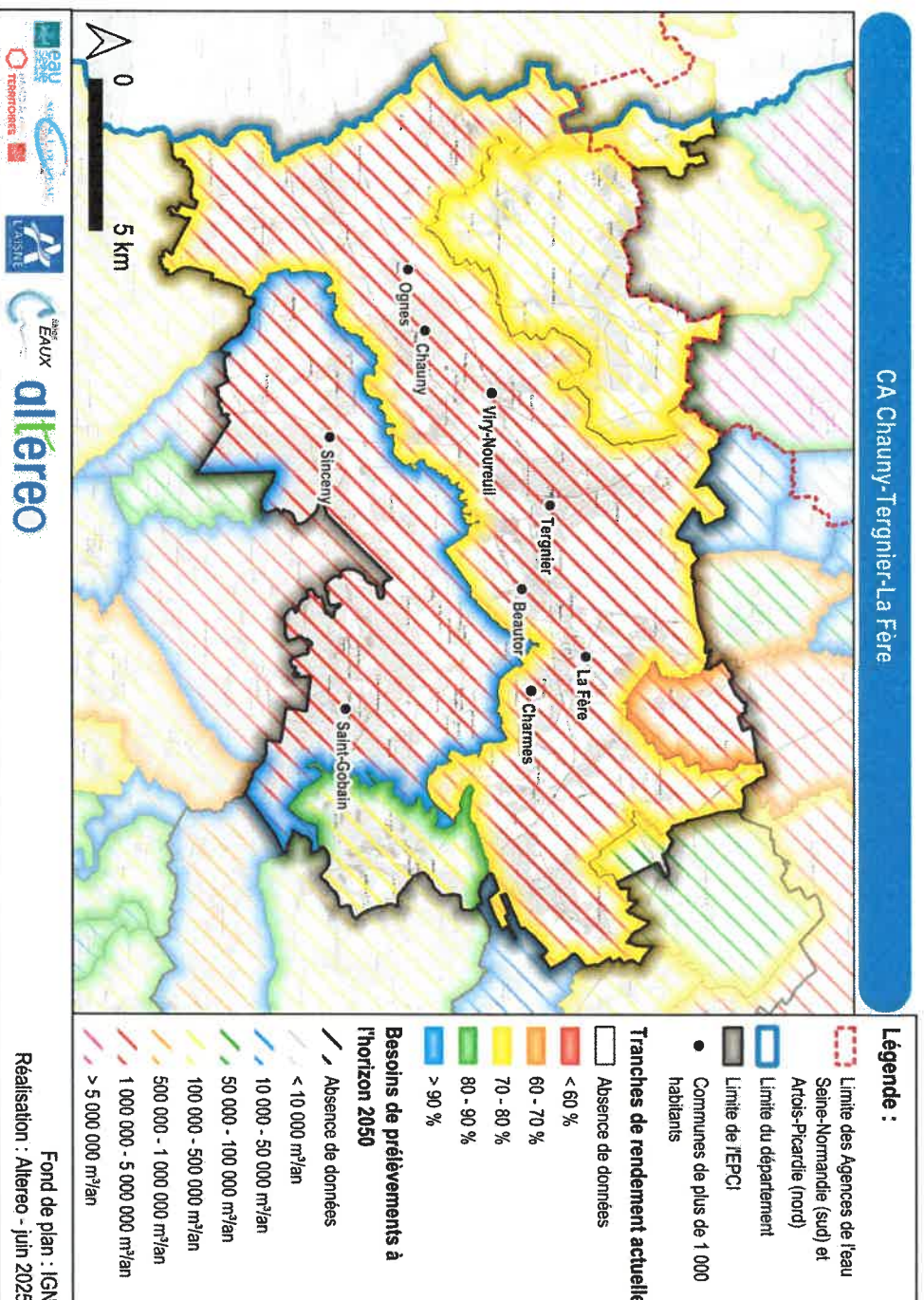
Rappel des 19 EPCI :



⚠ Dans le cas où une PRPDE est
présente sur plusieurs EPCI, le besoin
total de la PRPDE a été pris en compte

Résultats

CA Chauny-Tergnier-La Fère



→ 1 rendu par EPCI

EXEMPLE DE RENDU

Besoin en eau max.
total à l'horizon 2050 :
~ 6 800 000 m³/an soit
~ 18 600 m³/j

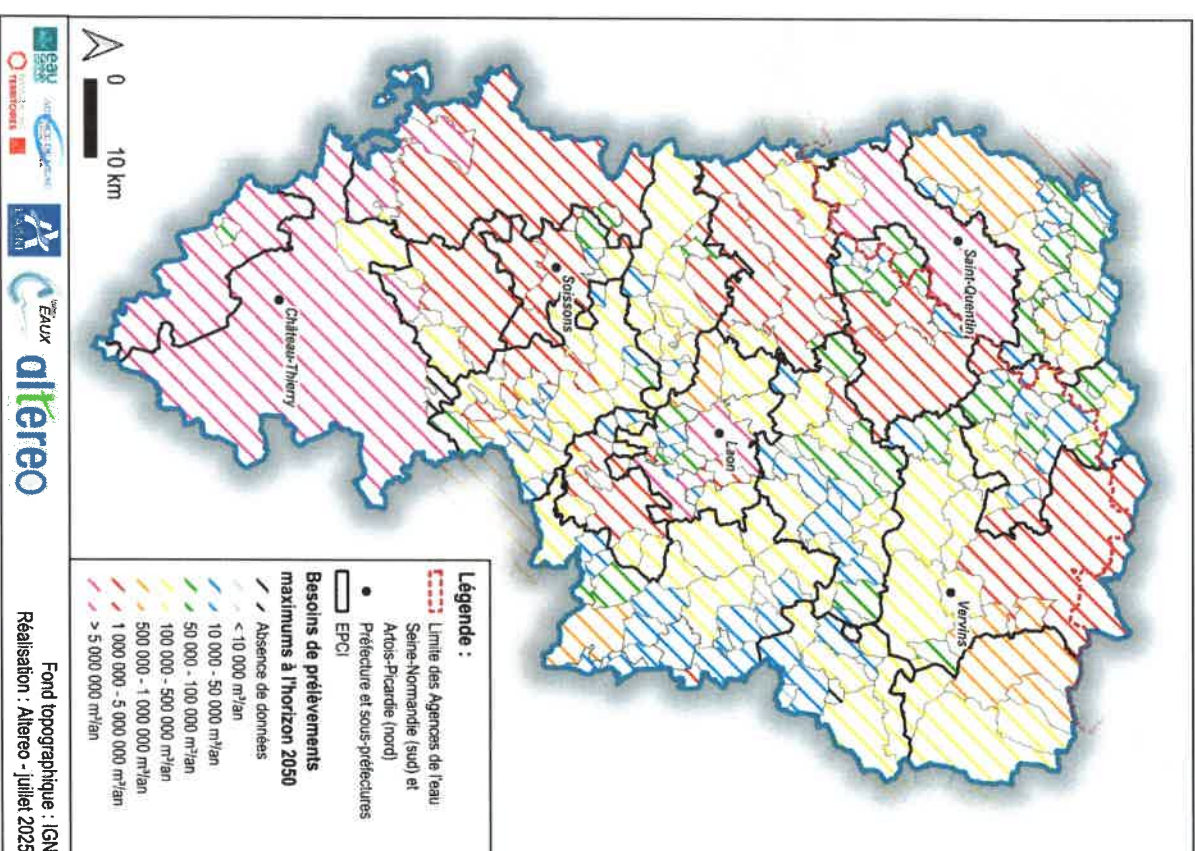
Synthèse sur le département

Besoins en eau à l'horizon 2050 : très disparate

Besoin minimum $\approx$ 800 m³/an

Besoin maximum $\approx$ 15 500 000 m³/an

Besoins à l'horizon 2050	Nombre de PRPDE	Nombre d'UDI du SIDEN-SIAN	% en surface	% en population
Abs. données	2	0	0,3%	0,1%
< 10 000 m³/an	9	3	0,8%	0,2%
10 000 – 50 000 m³/an	36	23	9,7%	4,1%
50 000 – 100 000 m³/an	18	13	7,6%	5,1%
100 000 – 500 000 m³/an	39	8	28,5%	19%
500 000 – 1 00 000 m³/an	8	0	6,5%	6,6%
1 000 000 – 5 000 000 m³/an	9	0	25,9%	30,1%
> 5 000 000 m³/an	3	0	20,6%	34,8%





altéreo

| Evaluation des capacités de production | pour l'AEP

- Potentiel déterminé pour chaque captage individuellement

Evaluation du potentiel des captages de type forage

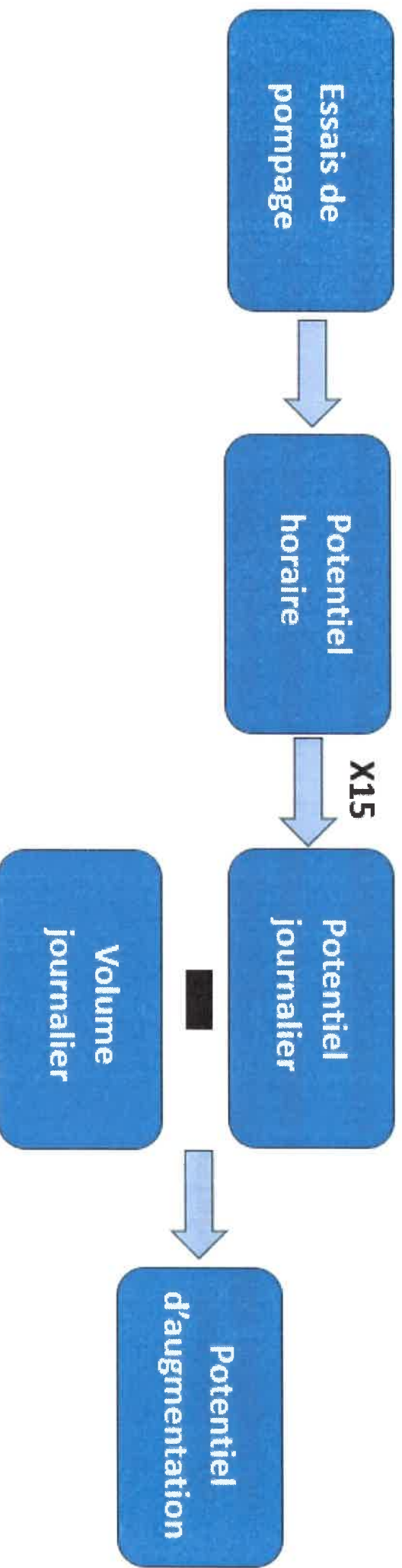
- Potentiel horaire de l'ouvrage estimé à partir des **essais de pompage**: **débit critique** (débit maximal pouvant aller de l'aquifère vers l'ouvrage) ou débit permettant de **ne pas dénoyer ou de dénoyer au minimum** la partie captante de l'ouvrage (partie permettant de capter la nappe; un dénoyage peut provoquer une détérioration de l'ouvrage)
- Si aucune donnée d'essais de pompage n'est disponible, le potentiel est estimé à partir des **débites des pompes d'exploitation**, de la **DUP** ou des **volumes prélevés**; si il n'y a pas de données, il est préconisé de réaliser des essais de pompage

Evaluation du potentiel des captages de types source ou prise d'eau

- Potentiel horaire estimé à partir du **débit d'étiage** ou du débit le plus faible connu
- En l'absence de débits mesurés, utilisation des données de la **DUP** ou des **volumes prélevés**

Estimation du potentiel journalier et du potentiel d'augmentation de la production

- Potentiel journalier de l'ouvrage estimé à partir du **potentiel horaire**, pour un temps de pompage de 15 heures par jour (temps permettant dans la majorité des cas une bonne recharge de la nappe)
- Potentiel d'augmentation de la production estimé à partir du **volume journalier** et du **potentiel journalier**

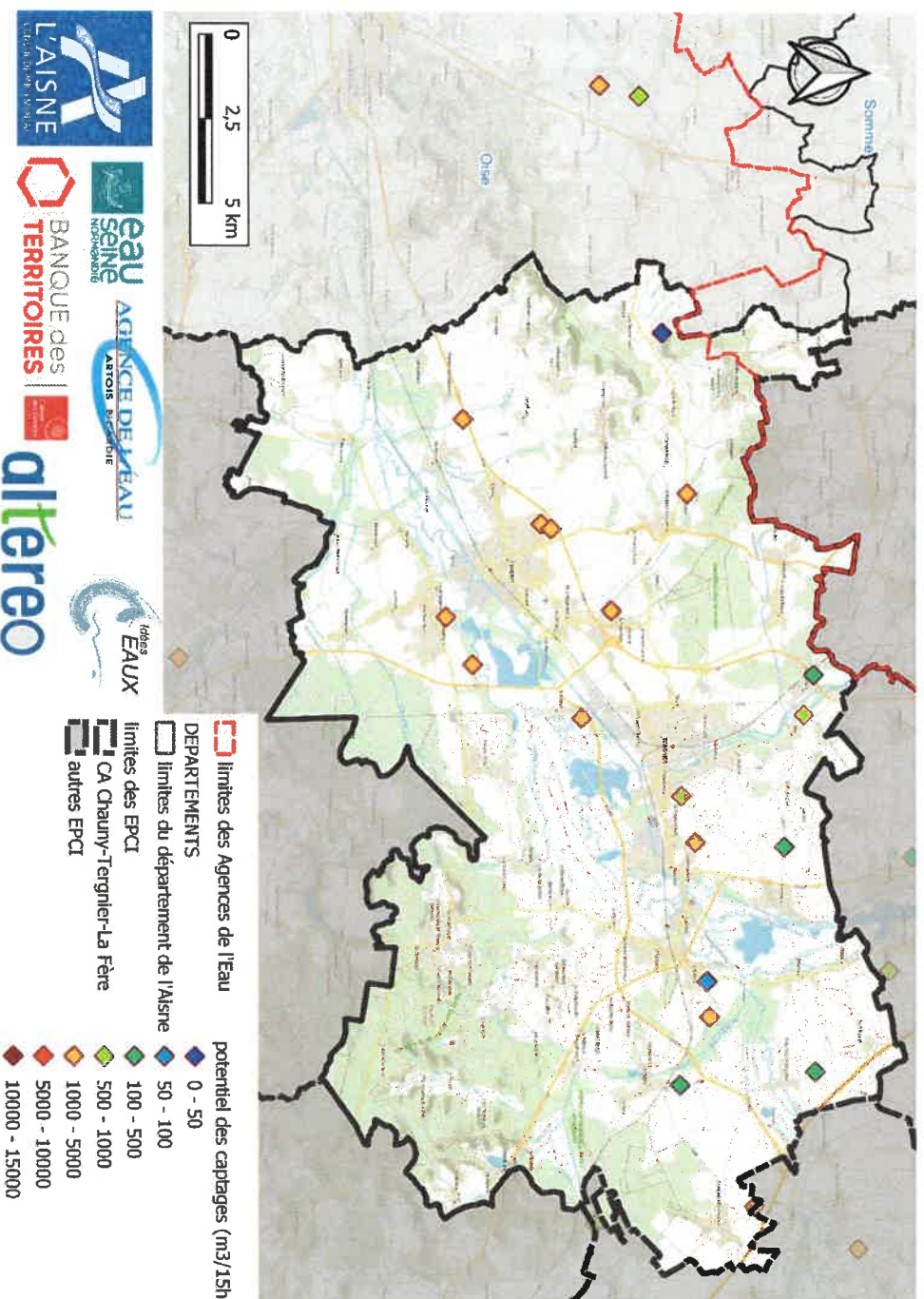


Caractérisation de l'estimation du potentiel des captages

- **16 %** des potentiels des captages ont pu être estimés de manière **certaine**, étant issus de **données récentes** (après 2000), avec des essais de pompages montrant le **débit critique** ou des débits de sources mesurés régulièrement et montrant un **débit d'étiage** ;
- **72 %** des potentiels des captages ont pu être estimés, mais sont à prendre avec **prudence**, étant issus de **données anciennes, et/ou parcellaires**, ou issues des DUP ou des débits des pompes d'exploitation ;
- **12 %** des potentiels des captages n'ont **pas pu être calculés**, en l'absence de données

Résultats

CA Chauny-Tergnier-La Fère



Potentiel journalier

- 55 % entre 1000 et 5000 m³/jour
- 15 % entre 500 et 1000 m³/jour
- 20 % entre 100 et 500 m³/jour
- 10 % moins de 50 m³/jour

→ 1 rendu par EPCI

EXEMPLE DE RENDU

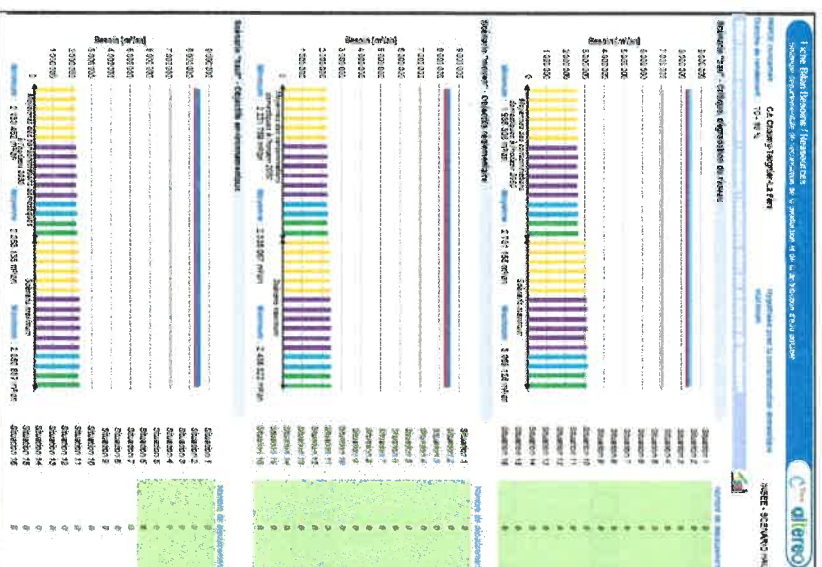


altereo

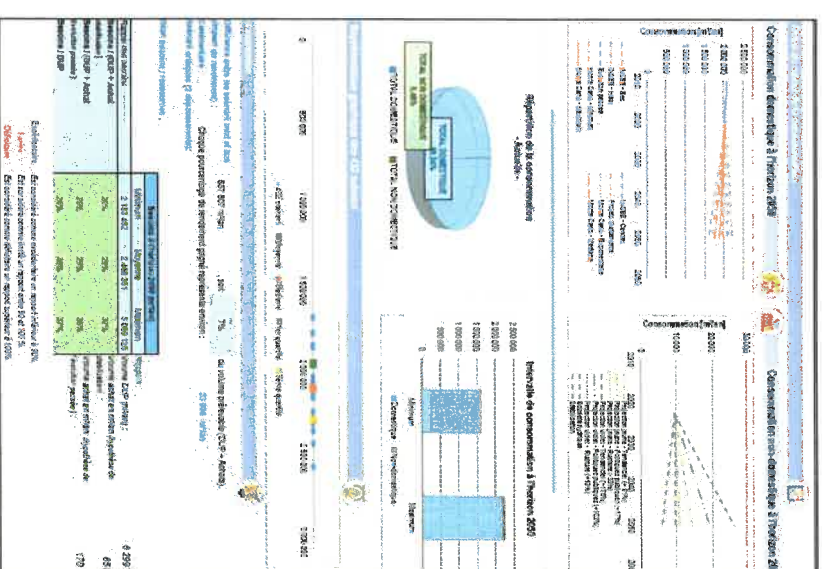
| Bilan besoins / resources

Fiche de synthèse

• Réalisée à l'échelle de chaque PRPDE



- Bilan en fonction des différents scénarios de rendement (Haut, Moyen, Bas)
- Nombre de dépassement de la consommation par rapport au volume de production des captages d'eau potable



- Part du domestique et du non-domestique
- Intervalle de consommation à l'horizon 2050
- Répartition des consommations à l'horizon 2050
- Conclusion sur le bilan besoins – ressources (excédentaire, limité, déficitaire)

Méthodologie

$$\text{Adéquation (\%)} = \frac{\text{Besoin maximum d'une PRPDE à l'horizon 2050}}{\text{DUP (ou volume rapport hydro) + volume acheté (avec une hypothèse de stabilisation)}}$$

- Est considéré comme **excédentaire** un rapport inférieur à 80% ;
- Est considéré comme **limité** un rapport entre 80 et 100% ;
- Est considéré comme **déficitaire** un rapport supérieur à 100%.

Présentation
cartographique selon
le scénario « bas »

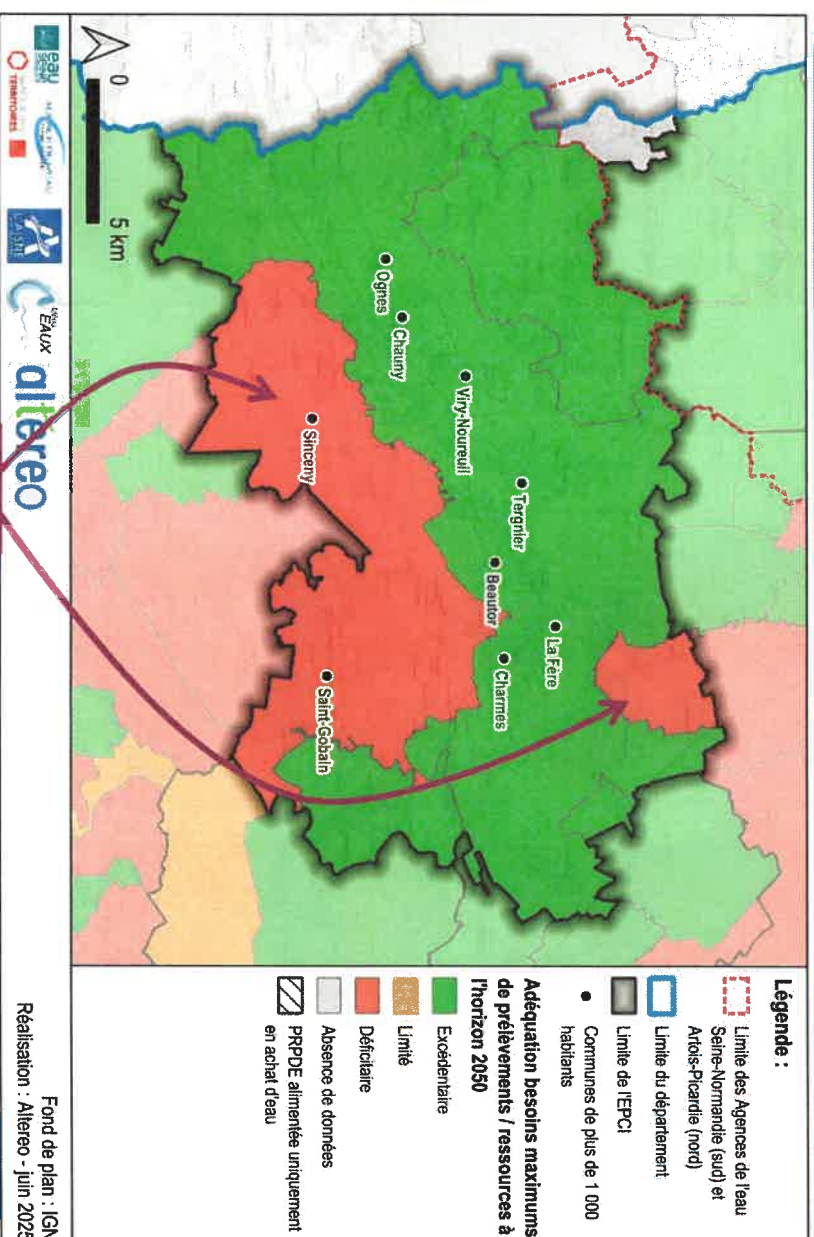
Tranche de rendement actuel	Scénario « haut » : environnemental	Scénario « moyen » : réglementaire	Scénario « bas » : critique
< 60%	75%	70%	50%
60-70%	80%	70%	60%
70-80%	85%	80%	65%
80-90%	90%	85%	75%
> 90%	95%	90%	85%

Résultats

Bilan futur - CA Chauny-Tergnier-La Fere - Scénario "Bas" : critique

→ 1 rendu par EPCI

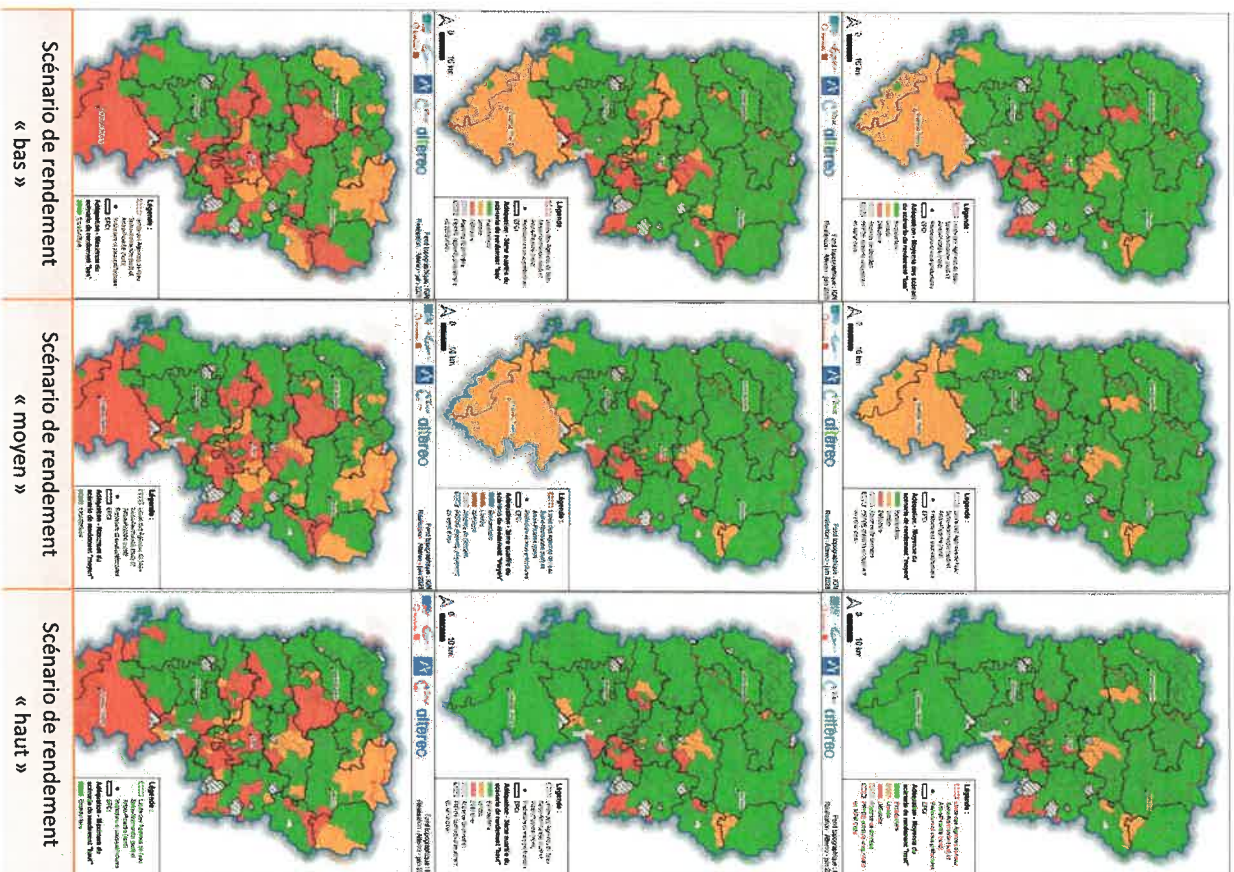
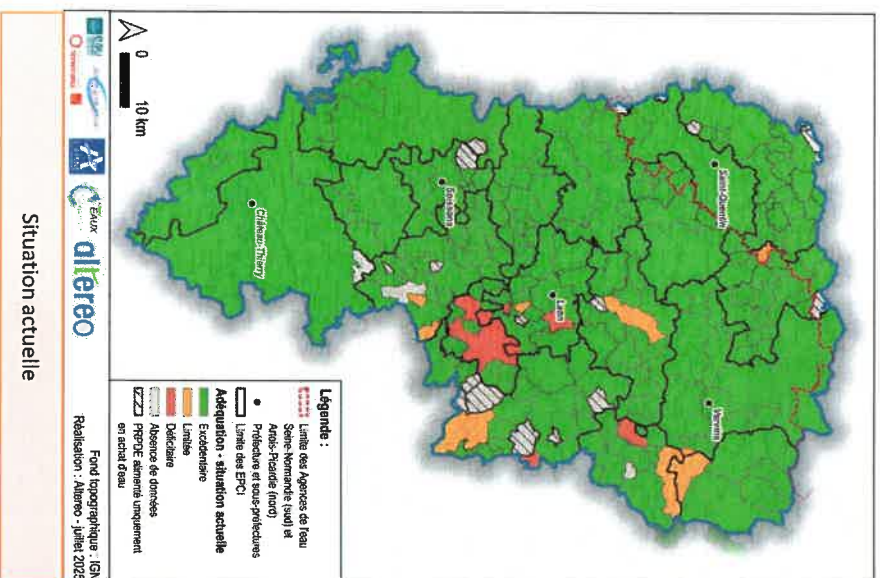
EXEMPLE DE RENDU



PRPDE	Scénario de rendement nt « bas »			Scénario de rendement « moyen »			Scénario de rendement « haut »		
	Moyenne*	3 ^e quartile*	Maximum*	Moyenne*	3 ^e quartile*	Maximum*	Moyenne*	3 ^e quartile*	Maximum*
SE de Sinceny-Autreville	80%	82%	141%	77%	78%	134%	73%	75%	128%
SAE de la Région de Sery-les-Mézières	105%	80%	345%	98%	74%	320%	90%	69%	295%

* Ces données sont établies à partir des 144 scénarii.

Synthèse sur le département - A l'horizon 2050



altereo

Moyenne

3ème quartile

Maximum



altereo

| Suite de l'étude

Prochaines étapes

PHASE 1

Etat des lieux, recueil, analyse et synthèse des données
Présentée le 24 avril 2025

PHASE 2

Evaluation et bilan des besoins et des ressources en eau
Présentée aujourd'hui

PHASE 3

Définition des solutions, des priorités

Phase 3 : Définition des solutions, des priorités



altereo

Synthèse des problématiques actuelles et futures

- Défauts de conformité réglementaire
- Insuffisance en matière de renouvellement des infrastructures
- Carence en matière de traitement des eaux brutes captées
- Déséquilibre quantitatif entre les besoins en eau et les capacités de production en eau potable
- Etc.

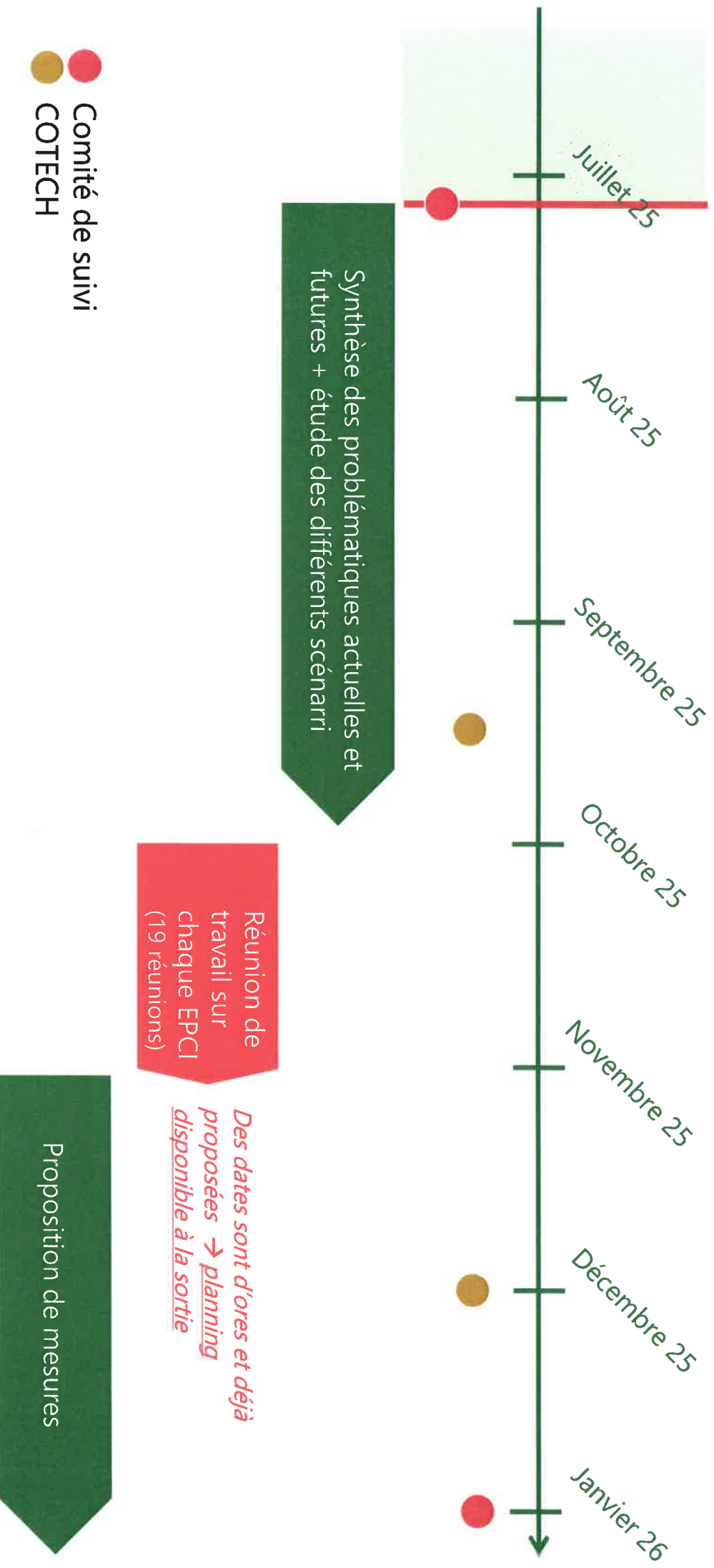
Proposition de mesures préventives

- Réflexion sur les économies d'eau potable et les eaux de substitution
- Mesures de préservation des ressources

Proposition de mesures curatives

- Sécurisation de la ressource : interconnexions, traitements, etc.

Planning prévisionnel de l'étude





Réunions à réaliser dans le cadre de la phase 3

Merci de cocher vos disponibilités pour les 4 créneaux proposés (plusieurs choix possibles).
Un mail vous sera envoyé ultérieurement une fois la date retenue.

n° EPCI	Nom de l'EPCI et des PRPDE concernées	Date n°1	Date n°2	Date n°3	Date n°4
1	CC du Pays du Vermandois Beaurevoir Bellicourt Fresnoy-le-Grand Holnon Prémont Roupy SAE de la vallée de l'Oignon Savy SE du nord du canal de Saint-Quentin SIAEP de la Haute Cologne SIDEN-SIAN	08/10/2025 matin	06/10/2025 après-midi	07/10/2025 matin	07/10/2025 après-midi
2	CC Thiérache Sambre et Oise Aisonville-et-Bemerville Guise Lesquellies-Saint-Germain Matzy SE de Hannapes Iron Tupigny SE de la Région de Wassigny SE de la Vallée de l'Oise SE de Mennevret et Petit-Verth SE de Vadencourt SIDEN-SIAN SIE de Ribemont Syndicat des eaux du Nord de l'Aisne (SENA) Vaux-Andigny	06/10/2025 matin	06/10/2025 après-midi	07/10/2025 matin	07/10/2025 après-midi
3	CC de la Thiérache du Centre Colantay Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy Plomion SAEP des communes de Fontaine-lès-Vervins et Vervins SAEP des communes de la Vallée de la Brune SE de la Région de Bray en Thiérache SE de la Vallée de l'Oise SE de Landilly Bertaignemont et Le Hêtre la Vieille SE de Le Sourd SE de Oigny-en-Thiérache Syndicat des eaux du Nord de l'Aisne (SENA)	06/10/2025 matin	06/10/2025 après-midi	07/10/2025 matin	07/10/2025 après-midi
4	CC des Trois Rivières Hirson SAEP des communes de la Vallée de la Brune Saint-Michel SE de la Région d'Aubenton SE de Oigny-en-Thiérache	06/10/2025 matin	06/10/2025 après-midi	07/10/2025 matin	07/10/2025 après-midi
5	CA du Saint-Quentinois CA du Saint-Quentinois SE du Bois l'abbé	08/10/2025 matin	08/10/2025 après-midi	09/10/2025 matin	09/10/2025 après-midi
6	CC du Val de l'Oise Blancourt SAE de la région de Séry les Mézières et de la Vallée de l'Oise SIDEN-SIAN SIE de Ribemont Unvillers	08/10/2025 matin	08/10/2025 après-midi	09/10/2025 matin	09/10/2025 après-midi
7	CA Chauny-Tergnier-La Fère CA Chauny-Tergnier-La Fère SAE de la région de Séry les Mézières et de la Vallée de l'Oise SAEP de la Région de Crépy SE de Nouvion et Catillon SE de Sinceny-Autreville SE du Bois l'abbé SIVOM de Guiscard	08/10/2025 matin	08/10/2025 après-midi	09/10/2025 matin	09/10/2025 après-midi

Réunions à réaliser dans le cadre de la phase 3

Un mail vous sera envoyé ultérieurement une fois la date retenue.

n° EPCI	Nom de l'EPCI et des PRDE concernées	Date n°1	Date n°2	Date n°3	Date n°4
8	CC du Pays de la Serre Agnicourt-et-Séchelles Barenton-Bugny Barenton-Cel Courvon-et-Aumencourt Crécy-sur-Serre La Neuville-Bosmont Marle SAE d'Erfon et de Marcy-sous-Marle SAE de Sors-et-Ronchères et de Chailion-lès-Sors SE de la Région de Sains-Richaumont SE de la Vallée de la Serre SE du Châtellet SIAE d'Erbouveau et environs SIAE de la Région d'Aumencourt SIDEN-SIAN SIE de Ribemont Tavaux-et-Pontserfécourt Voyenne	08/10/2025 matin	08/10/2025 après-midi	09/10/2025 matin	09/10/2025 après-midi
9	CC des Portes de la Thiérache Chacourse Dizy-le-Gros Le Thuel Renneval SAE de la Région de Rozoy-sur-Serre SAEP des communes de la Vallée de la Brune SE de la Région de Bray en Thiérache SE de la Vallée du Hurtaut SIAE d'Erbouveau et environs Solze	13/10/2025 matin	13/10/2025 après-midi	14/10/2025 matin	14/10/2025 après-midi
10	CC Picardie des Châteaux Anizy-le-Grand Coudry-le-Château-Auffrique Follembray Mervieux-et-Fouquerolles SAEP de la Basse Quincy SE de la Région ouest de Laon (SEROL) SE de Sinceny-Autreville SIEDN-SIAN SIE de Pinon-Branconnet SME de la région de Prémontte Syndicat du Pont Oger	13/10/2025 matin	13/10/2025 après-midi	14/10/2025 matin	14/10/2025 après-midi
11	CA du Pays de Laon CA du Pays de Laon SAEP de la région de Crépy SE de Chemin des Dames SEROL SIDEN-SIAN Syndicat du Pont Oger	13/10/2025 matin	13/10/2025 après-midi	14/10/2025 matin	14/10/2025 après-midi
12	CC du Chemin des Dames Cheverny Corbeny Paissy SE de la Région de Beaurieux SE de Saint-Erme SE du chemin des Dames SIDEN-SIAN Syndicat du Pont Oger	13/10/2025 matin	13/10/2025 après-midi	14/10/2025 matin	14/10/2025 après-midi



Réunions à réaliser dans le cadre de la phase 3

Merci de cocher vos disponibilités pour les 4 créneaux proposés (plusieurs choix possibles).
Un mail vous sera envoyé ultérieurement une fois la date retenue.

n° EPCI	Nom de l'EPCI et des FRPDE concernées	Date n°1	Date n°2	Date n°3	Date n°4
13	CC de la Champagne Picarde Amfontaine Berry-au-Bac Boncourt Bucy-lès-Pierrepont Juvincourt-et-Damary La Ville aux Bois les Pontavert Lappion Nizy-le-Comte Pontavert Prouvais Provilleux-et-Fiesnoy Sainte-Preuve SE de la Région de Beaureux SE de Saint-Erme SE du chemin des Dames SIAE d'Eboileau et environs SIDEN-SIAN SIDEP de la Région de Guignicourt SIE de Liesse, Notre Dame, Cizy et Missy-lès-Pierrepont Sissonne	15/10/2025 matin	15/10/2025 après-midi	16/10/2025 matin	16/10/2025 après-midi
14	CC Retz-en-Valois SE de la Région de Neuilly-Saint-Front SE du Soissonnais et du Valois SIDEN-SIAN Union des Services d'eau du Sud de l'Aisne	15/10/2025 matin	15/10/2025 après-midi	16/10/2025 matin	16/10/2025 après-midi
15	CA Grand Soissons Agglomération Grand Soissons Agglomération SESV SIDEN-SIAN SIPENS	15/10/2025 matin	15/10/2025 après-midi	16/10/2025 matin	16/10/2025 après-midi
16	CC du Canton d'Oulichy-le-Château USESA Villiers-Saint-Denis	15/10/2025 matin	15/10/2025 après-midi	16/10/2025 matin	16/10/2025 après-midi
17	CC du Val de l'Aisne Braine Chavignon Courcelles-sur-Vesle Dhuizel Les Septvallons Lesges SAE de Blanzay-lès-Fismes et Perles SE de Bray, Vuillery SE de Bucy-le-long, Colles-sur-Aisne, Chivres-Val, Conde-sur-Aisne, Missy-sur-Aisne SE de la Région d'Arcy-Sainte-Resine SE de la Région de Beaureux SE de la Vallée de l'Aisne SE du Soissonnais et du Valois SIVOM de Chery-Chartreuve, Mont-Saint-Martin, Villersavoie SIVU des Eaux de Fismes SPRO Eau Potable Nord Soissons (SPENS) Syndicat du Pont Oger Tannieres Vaudezon	20/10/2025 matin	20/10/2025 après-midi	21/10/2025 matin	21/10/2025 après-midi
18	CA de la Région de Château-Thierry USCSA CA de la Région de Château-Thierry SE de la Région de Neuilly-Saint-Front	20/10/2025 matin	20/10/2025 après-midi	21/10/2025 matin	21/10/2025 après-midi
19	CC du Canton de Charly-sur-Marne Beugneux SE de la Région d'Arcy-Sainte-Resine SE de la Région de Neuilly-Saint-Front SE du Soissonnais et du Valois Union des Services d'eau du Sud de l'Aisne	20/10/2025 matin	20/10/2025 après-midi	21/10/2025 matin	21/10/2025 après-midi

CC du Canton de Charly-sur-Marne

X

X

